

DANS L'OMBRE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie oeuvre dans l'ombre mais elle fait des progrès, souligne son secrétaire général, le sénateur français, Jacques Legendre.

La réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie n'a pas eu beaucoup de retentissement dans les médias de la capitale fédérale. Or, comme le précise M. Legendre, c'est la visibilité de l'organisation de la Francophonie qui est en jeu.

« Le problème, ce n'est pas la visibilité de l'Assemblée parlementaire, c'est la visibilité et la crédibilité de la Francophonie tout entière », a avancé le sénateur lors d'une conférence de presse bilan.

« Nous sommes peut-être un petit peu dans l'ombre, a-t-il avoué. On cherche à se faire connaître. On n'a pas de moyens très importants financièrement, il ne faut pas se le cacher non plus mais notons qu'il y a un progrès. »

Le président de la section canadienne et vice-président international de l'APF, le député libéral Bernard Patry a rappelé pour sa part que les parlementaires francophones avaient des résolutions concrètes à se mettre sous la dent depuis que l'APF s'était dotée d'une mission plus politique. À preuve, a-t-il souligné, cette résolution proposant la mise sur pied d'un « observatoire » sur les droits des enfants adoptée à l'unanimité par les députés et sénateurs francophones.

« Pour nous, ce qui est important, ce n'est pas vraiment la visibilité locale qui compte, c'est la visibilité qu'on peut avoir auprès de nos chefs d'État. »

L'Assemblée des parlementaires organise également des missions d'observation pour veiller au bon déroulement des élections et des séances d'information sur le fonctionnement de la démocratie dans les démocraties naissantes.

Le Soleil
10 juillet 1999